

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 25 (1998)
Heft: 4

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commerce de l'or avec les nazis

Attendu depuis longtemps, le rapport intermédiaire de la Commission indépendante d'experts sur «La Suisse et les transactions sur l'or pendant la Seconde Guerre mondiale» a enfin été publié (voir «Revue Suisse 1/98»). Il présente les résultats détaillés des recherches faites par la Commission Bergier sur le rôle de la Suisse comme plaque tournante pour le commerce de l'or avec le Troisième Reich. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'or jouait un rôle essentiel dans la politique économique et monétaire. C'est la raison pour laquelle la Suisse ne pouvait pas s'isoler du marché de l'or, si elle voulait défendre sa monnaie et sa place financière.

Aussi la commission conclut-elle que la Banque nationale suisse n'a pas agi ainsi par appât du gain, mais plutôt par désir de garantir le maintien de la couverture-or, la convertibilité de la monnaie, l'approvisionnement du pays et le bon fonctionnement de la place financière. La commission Bergier critique en revanche la stratégie de justification de la BNS, qui est jugée insoutenable, car, dès 1941, la BNS savait qu'elle acceptait de l'or pillé. Les dirigeants de l'époque, pour expliquer leur attitude, invoquaient les impératifs de la neutralité et leur désir de dissuader l'Allemagne nazie d'envahir la Suisse.

La commission Bergier a examiné en détail le commerce de l'or volé aux victimes des camps de la mort. Elle a établi que la Banque nationale suisse a acquis 119,5 kilogrammes de cet or représentant une valeur de 581'899 francs. Il s'agit de montants relativement modestes en regard de la valeur totale des livraisons d'or de l'Allemagne à la Suisse, qui est de l'ordre de 1,6 à 1,7 milliard de francs. Mais les comparaisons chiffrées ne sont pas de mise,

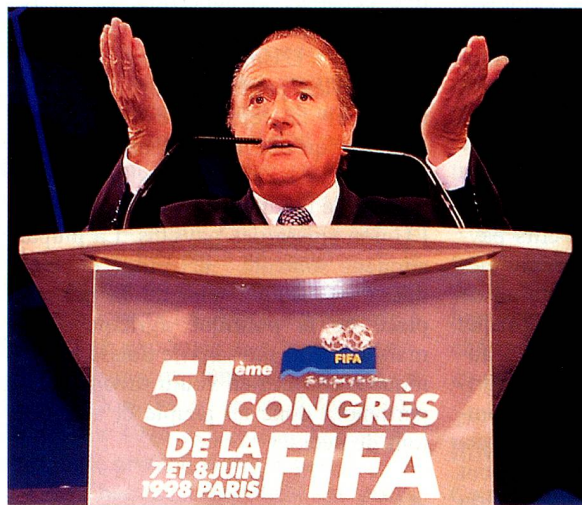
compte tenu de la souffrance des victimes du régime nazi.

Dans sa prise de position sur ce rapport, le Conseil fédéral regrette que cet or ait pris le chemin de la Suisse. Il souligne toutefois que les responsables de l'époque ne savaient probablement pas que cet or avait été dérobé aux victimes des camps de la mort. Il estime qu'il n'y a pas lieu, après la publication de ce rapport, de donner suite à d'autres re-

vendications adressées à la Suisse, ni de renégocier l'accord de Washington conclu avec les Alliés occidentaux en 1946.

La Commission indépendante d'experts «Suisse-Deuxième Guerre mondiale», dirigée par l'historien Jean-François Bergier, a été créée à la fin de 1996 pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Le rapport intermédiaire sur l'or est disponible en librairie et peut être consulté sur Internet (<http://www.uek.ch>). ■

Sepp Blatter président de la FIFA



Le nouveau patron du football mondial, Joseph Blatter

En lever de rideau de la 16^e Coupe du monde du football, en France, le Valaisan Joseph Blatter a été élu à la présidence de la Fédération Internationale de Football Association (Fifa). Au terme d'une campagne électorale virulente et émaillée de coups au-dessous de la ceinture, ce Suisse de 62 ans l'a emporté sur son adversaire suédois, Lennart Johansson, de six ans son cadet. Joseph Blatter succède au Brésilien João Havelange. Jusqu'ici, il avait passé

17 ans en qualité de secrétaire général de la FIFA, qui compte 203 associations nationales et est la fédération sportive la plus puissante et la plus riche du monde.

Six autres Suisses font partie actuellement des instances dirigeantes de fédérations mondiales: Ernest C. Buser (karting), Gottfried Diener (arbalète), René Fasel (hockey sur glace), Erich Grübel (minigolf), Gian-Franco Kasper (ski) et Denis Oswald (aviron). ■

PUBLICITÉ

ASIN Action pour une Suisse indépendante et neutre

plus de 30 000 membres

Case postale 218, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 352 12 08, Fax +41 31 352 25 57, CP 30-10011-5

La neutralité de demain est une attitude fondamentale se référant à la non-participation, à la non-ingérence, mais aussi à la participation à l'aide humanitaire. Elle permet également d'avoir accès aux souffrants et aux survivants dans des régions affectées par la guerre sans être importuné. Elle offre la meilleure base pour une authentique solidarité. La neutralité est profondément ancrée dans la population Suisse, parce qu'elle représente la meilleure maxime de politique étrangère pour la sécurité de notre pays.

Internet: <http://www.asin.ch>

Prière d'envoyer ce talon à ASIN ►

X

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA, Lieu: _____

Pays: _____

«Mutations stratégiques»

Rapport d'étude sur le développement ultérieur de la politique suisse de sécurité

- en langue allemande en langue française
 en langue italienne en langue anglaise

Point de vue

«Toute pensée politique n'est pas bonne à être diffusée et tout style politique ne doit pas être toléré. La politique et l'esthétique ne s'accroissent pas de la médiocrité».

Moritz Leuenberger, conseiller fédéral, dans un discours sur le design et la politique lors de l'attribution du Prix du design 1997.

Le Musée national suisse centenaire

Le Musée national suisse a fêté son 100^e anniversaire le 25 juin. Déjà sous la République helvétique, le gouvernement avait proposé de créer un endroit où rassembler les «trésors nationaux». Mais il fallut attendre encore un siècle pour que cette proposition se concrétise. Après de longues palabres, le choix s'était porté sur Zurich. A l'époque, le Musée national avait pour tâche d'endiguer la destruction des biens culturels suisses et de stimuler la création artistique. Aujourd'hui, il se consacre principalement à l'histoire et au passé culturel.

Le principal événement du centenaire est l'ouverture d'une nouvelle succursale au Château de Prangins, au bord du lac Léman. Les expositions du Château de Prangins sont avant tout consacrées à l'histoire suisse des 18^e et 19^e siècles. Le Musée national suisse a d'autres succursales au Château de Wildegg/AG, à Seewen/SO (automates à musique), à Schwyz (Forum de l'Histoire suisse) et à Gandria/TI (Musée des douanes).

Personnalités

L'ancien conseiller fédéral **Ernst Brugger** est décédé à l'âge de 84 ans. Radical zurichois, il a été à la tête du Département fédéral de l'économie publique de 1970 à 1978. Parmi les principaux dossiers qu'il a eu à traiter figurent notamment l'accord de libre échange avec la Communauté économique européenne, la politique des étrangers dans le climat des initiatives Schwarzenbach et la politique conjoncturelle après la crise du pétrole de 1973.



Drame à la Garde suisse du Vatican

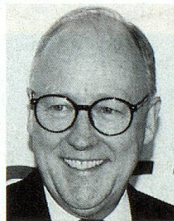
Quelques heures après sa nomination à la tête de la Garde suisse du Vatican, le nouveau commandant Aloïs Estermann, ainsi que son épouse Gladys, ont été assassinés. Selon toute probabilité, c'est l'aspirant-caporal Cédric Tornay qui a abattu le couple avant de se faire justice. Selon le Vatican, il s'agit d'un acte de vengeance de Cédric Tornay, qui se sentait injustement traité par le commandant Estermann. Toutefois, la mère de Cédric Tornay met en doute l'authenticité de la lettre d'adieu que son fils lui a adressée et dans laquelle il confirme la thèse de la vengeance. Les informations peu claires du Vatican sur cette affaire ont favorisé les spéculations sauvages sur l'appartenance d'Aloïs Estermann aux services secrets est-allemands de l'époque, la STASI, et sur des conflits au sein de la Garde suisse du Vatican.

Le pape Jean-Paul II a nommé le Lucernois Pius Segmüller, 46 ans, nouveau commandant de la Garde suisse. Militaire de carrière, Pius Segmüller a déjà servi à l'étranger, notamment comme membre de l'unité médicale suisse en Namibie et au Sahara occidental. La Garde suisse pontificale, qui a été créée en 1506, est formée aujourd'hui de 100 hommes et placée directement sous les ordres du pape. Le Vatican n'a aucune autre troupe pour sa défense.



Aloïs Estermann et son épouse Gladys ont été reçus par le Pape Jean-Paul II peu avant leur tragique disparition.

Le successeur de Jean-Noël Rey à la direction générale de La Poste a été désigné en la personne de **Reto Braun**. Appenzellois, âgé de 57 ans, il prendra ses fonctions en septembre. Manager de haut niveau, il a notamment été à la tête de l'entreprise américaine d'ordinateurs Unisys et a assaini l'entreprise canadienne de télécommunications Moore.



Le secrétaire d'Etat **Franz Blankart** quittera sa fonction de directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures à fin novembre prochain. Il a marqué de son empreinte la diplomatie commerciale de notre pays ces dernières décennies et avait participé aux négociations sur l'EEE, dont le peuple avait rejeté les résultats lors des votations du 6 décembre 1992.

Mgr Amédée Grab, 68 ans, est le nouvel évêque de Coire. Il remplace Mgr Wolfgang Haas, pour lequel le Vatican a créé un nouvel archevêché au Liechtenstein. Conservateur, il est toutefois considéré comme homme de dialogue et de compromis. Depuis le 1^{er} décembre 1997, il préside la Conférence des évêques suisses.

Maurice Bavaud a été réhabilité 57 ans après sa mort. En 1938, cet étudiant en théologie neuchâtelois avait tenté d'assassiner Hitler et avait été condamné à mort par les nazis. Le Conseil fédéral a exprimé ses regrets aux proches de Maurice Bavaud à propos de l'attitude des autorités suisses de l'époque, qui avaient condamné son acte et s'étaient à peine mobilisées contre son exécution.



Texte: René Lenzin
Photos: Keystone